

Délibération n° 071

Objet : Approbation du Compte de gestion pour l'exercice 2005

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,*

Vu les comptes présentés par le Trésorier du Syndicat mixte, de ses recettes et dépenses du 1^{er} janvier 2005 au 31 janvier 2006,

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2005,

Statuant sur les opérations de l'exercice 2005, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes,

Constate que les opérations effectuées pendant la gestion 2005 se présentent suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	510 045,96 €	Titres émis	547 101,50 €
		Résultat de l'exercice	37 055,54 €
		Résultat reporté	75 584,20 €
		Résultat cumulé	112 639,74 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Mandats émis	133 847,00 €	Titres émis	34 842,77 €
		Résultat de l'exercice	- 99 004,23 €
		Résultat reporté	31 187,73 €
		Résultat cumulé	- 67 816,50 €

*Adopté par le Comité syndical
en date du 13 avril 2006*